

Procès Verbal

du Conseil Municipal du 07 octobre 2026 en mairie

Le 07 octobre 2026, sous la présidence de Monsieur CHERBLANC Jean-Bernard, Maire, le conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni.

Étaient Présents : Mr CHERBLANC Jean-Bernard, Mme ER.RAFIQI Magali, Mr BASTION Jean-Luc, Mr SABATIÉ Jean, Mr BADOIL Daniel, Mme HASSLER Patricia, Mme ROBAK Cynthia, Mme PAILLART Céline, Mme LARDELLIER Aline, Mr GRATALOUP Anthony, Mme MOLINA Emma, Mme GRATALOUP Ophélie, Mr BESGA Benjamin.

Était absent excusé : Mr BURLET Christophe (pouvoir donné à Magali Er Rafiqi)

Était absent : Mr MICHEL Sébastien

QUORUM : la majorité sera à 8 membres présents

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 02/09/2026
- Délibération : Versement subvention Amicale Sapeurs-Pompiers pour la Sainte Barbe
- Délibération : Décisions modificatives n°1
- Délibération : Désaffectation et déclassement partiel de la voie communale VC 24 au lieu-dit le Giraud en vue d'une cession.
- Délibération : Versement subvention à l'association LA FABRIK pour l'organisation d'un spectacle dans le cadre du festival Un mouton dans le Ciel 2027.
- Présentation des deux rapports annuels sur la qualité et le prix des systèmes d'assainissement collectifs et non collectifs (SPANC) : RPQS 2025.
- Rapport des commissions
- Questions diverses



Le compte rendu de la réunion du 02/09/2026 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

DELIBERATIONS

→ OBJET : VERSEMENT SUBVENTION AMICALE SAPEURS-POMPIERS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de l'association Amicale des Sapeurs-Pompiers afin d'obtenir une subvention pour le vin d'honneur offert à la population pour la Sainte Barbe qui suivra la cérémonie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- DECIDE d'accorder à l'association Amicale Sapeurs-Pompiers une subvention de 200 € comme participation au vin d'honneur du jour de la sainte Barbe.
- DIT que les crédits nécessaires seront prélevés sur le compte 65748 du budget primitif de la commune.

→ OBJET : DÉCISIONS MODIFICATIVES N°1 OBLIGATOIRE

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que, pour la bonne exécution des opérations comptables et la conformité des écritures budgétaires, il y a lieu d'approuver les modifications suivantes :

FONCTIONNEMENT	
Dépenses :	
Compte 681 Chapitre 042	26.46€
Recettes :	
Compte 70 876	26.46€

INVESTISSEMENT	
Recettes :	
28041411 Chapitre 040	11.46€
2804422 Chapitre 040	15.00€
Dépenses : 2184	
	26.46€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- DECIDE d'approuver les modifications telles qu'énoncées ci-dessus

→ OBJET : DÉSAFFECTATION ET DÉCLASSEMENT PARTIEL DE LA VOIE COMMUNALE VC 24 LIEU-DIT LE GIRAUD

Le Maire rappelle à l'Assemblée que la commune a été saisi d'une demande d'acquisition d'une emprise d'un terrain d'environ 90m² cadastrée AC 367 situé au lieu-dit « Le Giraud » par Jean-Marc Drillard.

Vu le code général de la propriété des personnes publiques et notamment les articles L2141-1 et suivants

Vu le code de la voirie routière et notamment les articles L-141-3 et L-141-4

Vu la délibération du 20/12/2024 d'ouverture d'une enquête publique préalable à la désaffectation et au déclassement du domaine public pour l'aliénation de la voie communale VC24

Vu l'arrêté municipal 2025-049 d'ouverture d'enquête publique désignant Monsieur Allognet commissaire enquêteur

Vu la délibération du 17/11/2025 concernant l'aliénation de la voie communale VC 24 lieu-dit Le Giraud

Considérant le projet de déclassement partiel de la voie communale VC 24 lieu-dit « Le Giraud » pour l'aliénation partielle du terrain de 90m² cadastrée AC 367 émis avec un avis favorable par l'enquête publique transmis par le commissaire enquêteur

Le maire propose au conseil municipal la désaffectation et le déclassement partiel de la voie communale VC 24 lieudit « Le Giraud ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- APPROUVE le déclassement partiel de la voie communale VC 24 lieu-dit « Le Giraud » au vu des résultats de l'enquête publique transmis par le Commissaire Enquêteur
- DECIDE la désaffectation et le déclassement partiel de la voie communale VC 24 au lieu-dit « Le Giraud » pour l'aliénation partielle de la voie communale VC 24 du Giraud (cadastrée AC-367), sur la partie mitoyenne aux parcelles cadastrées AC-78 et AC-371 sur la commune de Courzieu.

→ OBJET : VERSEMENT SUBVENTION À LA FABRIK POUR L'ANNÉE 2027

Monsieur le Maire explique qu'à l'initiative de l'association LA FABRIK, un Festival de spectacles vivants pour jeune public (à fréquenter avec ou sans enfants !) intitulé « Un mouton dans le ciel » est accueilli dans les communes des monts du Lyonnais ayant accès à une salle communale.

Depuis plusieurs années, Courzieu accueille avec succès un spectacle de ce festival. Le Maire propose au Conseil Municipal d'accepter la demande formulée par l'association La Fabrik qui consiste à obtenir une mise à disposition gratuite de la salle où se tiendra le spectacle et une participation financière à hauteur de 600€ afin de proposer des tarifs abordables aux familles. Le festival « Un mouton dans le ciel » se déroulera du 10 au 25 Avril 2027.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- VOTE une subvention de 600 € à la Fabrik pour l'année 2027 et mettra la salle Louis Besson à disposition
- DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif

COMMISSION SCOLAIRE

- La cantine a pu passer en 2 services depuis le début de l'année scolaire et l'effet est notable sur la tranquillité durant le repas surtout pour les enfants de maternelle.

L'aide aux devoirs les lundis et jeudis a débuté ce lundi 5 octobre. C'est Béatrice Villard qui les encadre bénévolement et nous la remercions bien.

Les activités du temps méridien ont démarré depuis fin septembre, pour le moment, théâtre d'improvisation le lundi, VTT le mardi et Basket le jeudi.

- CME : un projet est en cours pour envisager de nouvelles élections du conseil municipal d'enfant qui va devenir le conseil municipal des jeunes : CMJ (du CM1 à la 3ème). Les modalités de fonctionnement de ce conseil sont encore en cours d'élaboration et tous les écoliers et collégiens curieux et/ou intéressés sont invités pour un goûter le 13 novembre 2026 à 17h30 en salle des mariages.

COMMISSION F2E

- Espaces verts : Teridéa qui a remporté la consultation pour les espaces verts intervient en ce début octobre pour nettoyer l'ensemble des massifs, la tonte si besoin, la taille...
- Un tour complet du village a été réalisé mercredi dernier avec les responsables de Teridéa

- Un grand merci à Daniel Badoil qui a nettoyé le village en appui à Mickael qui passait la Balayeuse en même temps.

- Le nettoyage des rigoles et de la croix au cimetière a été également effectué par une entreprise.

→ Bilan du piégeage de frelons asiatiques 2026

Dans le Rhône : 89 959 Frelons Asiatiques ont été piégés pour 5 429 pièges posés et 174 communes

En Auvergne Rhône-Alpes : 232 461 piégées pour 12 903 pièges et 939 communes.

Les pièges les plus utilisés sont les Beevital (41%). Ce sont les plus attractifs mais pas les plus sélectifs, les plus sélectifs étant les pièges Jabeprod qui ont une sélectivité de 83% contre 68% pour Beevital. Les pièges bouteilles sont à proscrire.

L'appât le plus fréquemment utilisé et le mélange vin blanc + bière + sirop mais l'appât le plus attractif est le mélange sucre + levure + eau.

BIBLIOTHÈQUE

- Le point est fait sur les besoins d'aménagement de la bibliothèque afin d'en améliorer la praticité et le confort d'utilisation. Des interventions seront prochainement étudiées et prises en charge par la commission Bâtiments.

Par ailleurs, un spectacle intitulé « D'un monde à l'autre » sera proposé le dimanche 25 octobre à 17h00, à la salle Louis Besson. Destiné aux enfants à partir de 7 ans, ce spectacle est gratuit et ouvert à tous.

Le flyer de présentation du spectacle est disponible en fin de compte rendu.

COMMISSION PATRIMOINE ET TOURISME

- Dans le cadre de la COURZAPAT, qui se déroulera comme chaque année le 31 octobre, une séance d'entraînement trail sera organisée en amont sur le Courz'y Trail Park.

Cette séance sera proposée en partenariat avec Emmanuel Meyssat, partenaire de la commune, ainsi qu'avec le magasin Terre de Running de Craponne. Ce sera mercredi 21 Octobre à 19h00, RDV Parking Salle polyvalente.

Le flyer de présentation de la COURZAPAT est disponible en fin de compte rendu.

La commune accueillera cette année la Rhône Orientation, course d'orientation départementale, qui se déroulera le dimanche 29 novembre. Cet événement rassemble plus d'un millier de participants et a déjà été organisé à Courzieu en 2022 avec un bilan très positif. Les organisateurs ont souhaité renouveler leur venue sur la commune cette année. À cette occasion, des associations de la commune envisagent d'assurer la buvette de l'événement. Cette collaboration permettra notamment à ses associations de dégager un bénéfice pour leurs activités.

Le flyer de présentation de la Rhône Orientation est disponible en fin de compte rendu.

Sentier des Petits Loups :

Les travaux de réhabilitation du Sentier des Petits Loups se poursuivent. Comme indiqué lors des précédents comptes rendus, les poteaux ont été installés ainsi que le grand panneau consacré à la biodiversité.

Il reste désormais à la commission et aux bénévoles à installer les différentes pancartes sur les poteaux et à procéder au balisage du circuit. Le panneau de départ sera prochainement installé sur le parking de la salle polyvalente.

Une fois l'ensemble de ces aménagements réalisé, le sentier pourra être rouvert au public et officiellement inauguré.

La commune remercie chaleureusement l'ensemble des élus et bénévoles qui participent à la réalisation et à la mise en valeur de ce parcours nature.

→ **Projet « Four pas banal » :** L'aménagement du four et du barbecue se poursuit. Le barbecue est désormais terminé, grâce notamment au travail important réalisé par Miguel et Jean, que la commune remercie chaleureusement pour leur investissement.

Les prochaines étapes consisteront à aménager la partie « fumisterie », puis à procéder à l'isolation du dôme du four et enfin au crépissage du soubassement.

L'heure de la première fournée approche !

→ **Accueil de l'Éductour de Rhône Tourisme :**

La commune accueillera le 20 octobre prochain une étape de l'Éductour organisé par Rhône Tourisme, l'organisme chargé de la promotion et du développement touristique à l'échelle du département du Rhône.

Dans le cadre de cette démarche, Rhône Tourisme propose aux professionnels et acteurs du tourisme de découvrir, tout au long de l'année, différents sites et équipements touristiques du département. Courzieu aura ainsi le plaisir de

faire découvrir ses atouts et ses initiatives lors de cette étape.

→ **Aménagement des aires de jeux :** Le devis pour la remise en état des sols souples situés autour des jeux pour enfants a été signé. Les travaux seront réalisés dans les prochaines semaines. Par ailleurs, un devis a été demandé pour la mise en place d'un dispositif d'ombrage au-dessus des jeux. Cet aménagement permettra d'améliorer le confort des enfants et des familles lors des périodes de fortes chaleurs, les jeux étant actuellement exposés au soleil en milieu d'après-midi durant l'été.

→ **Ancienne horloge de l'école :** L'ancienne horloge de l'école, réhabilitée dans le cadre du projet Chronospedia, est désormais accessible au public tout au long de l'année.

Cette ouverture est rendue possible grâce à l'implication de bénévoles qui assurent quotidiennement l'ouverture et la fermeture du local, matin et soir. La commune remercie tout particulièrement M. Régis André ainsi que M. et Mme Nicolas pour leur disponibilité et leur engagement.

Grâce à eux, habitants et visiteurs peuvent ainsi découvrir cet élément du patrimoine

COMMISSION VOIRIE

→ **Apaisement et sécurisation de la traversée du bourg**

Un point sur les travaux de voirie en cours a été présenté par Jean-Luc Bastion, adjoint à la voirie :

- Entretien de la route du Parc Animalier
- Un devis a été signé pour le curage des fossés par l'entreprise Ets Rambaud
- Des nids de poule à boucher sont prévus

Les membres du conseil ont également échangé suite à la réunion publique consacrée à l'apaisement de la traversée du bourg. Une trentaine de personnes ont participé à cette rencontre et ont pu s'exprimer sur les aménagements déjà engagés ainsi que sur de nouvelles propositions visant à sécuriser les déplacements et à favoriser une meilleure cohabitation entre les différents modes de circulation : véhicules motorisés, piétons et cyclistes.

À la suite de ces échanges, un groupe projet qui sera ouvert aux habitants qui souhaitent s'y associer est envisagé au sein du conseil municipal. Il aura pour objectif de poursuivre

la réflexion et de conduire progressivement à la réalisation des aménagements retenus, en tenant compte des impératifs de sécurité et des possibilités budgétaires de la commune.

- Poteaux incendie : Une rencontre a eu lieu avec l'entreprise Suez, chargée de la maintenance des poteaux incendie de la commune, en présence d'Anthony Grataloup, conseiller municipal en charge de ce dossier.

Un état des lieux a été réalisé afin d'identifier les poteaux incendie nécessitant un contrôle ou une remise en état. Suez établira prochainement un devis pour réaliser les interventions nécessaires sur les équipements concernés.

Anthony Grataloup assurera le suivi de ce dossier. La commune le remercie pour son implication.

COMMISSION URBANISME

- Révision du SCOT de l'Ouest Lyonnais : À la suite de la présentation générale par le SOL de la révision du SCOT de l'Ouest Lyonnais, une rencontre sera prochainement organisée entre les services techniques du SOL et la commission Urbanisme de Courzieu. L'objectif sera d'examiner les éventuelles adaptations à prévoir afin d'assurer la compatibilité entre le nouveau SCOT et le PLU communal.

Lotissement de Courzieu

Les permis d'aménager sont désormais opposables et les différents lots sont donc commercialisables. Nexity est actuellement ouvert aux candidatures pour les personnes souhaitant réaliser un projet de construction dans le lotissement.

Les personnes intéressées peuvent prendre directement contact avec Nexity ou se rapprocher de la mairie pour obtenir des renseignements complémentaires.

- Modification du PLU : La procédure de modification du PLU engagée précédemment arrive à son terme. Les personnes ayant sollicité la possibilité de réaliser des changements de destination de bâtiments seront prochainement informées des décisions prises par les services instructeurs.

COMMISSION BÂTIMENTS

- Salle Louis Besson : La pompe à chaleur de la salle Louis Besson étant hors d'usage, un devis a été signé afin de permettre sa remise en état dans les meilleurs délais à l'approche des premiers froids.

Compte tenu des difficultés récurrentes rencontrées avec le système de chauffage de cette salle, une modification importante de l'implantation des équipements sera réalisée, avec pour objectif d'améliorer leur fonctionnement et, si possible, d'en prolonger la durée de vie.

- Brasseurs d'air dans les bâtiments communaux: Des brasseurs d'air ont été commandés pour équiper les salles des écoles et la cantine. La commune a pu bénéficier d'une aide exceptionnelle dans le cadre des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), mise en place à la suite des fortes chaleurs de l'été, pour favoriser l'équipement des bâtiments publics.

- Contrôles Bâtiments publics : Ces dernières semaines ainsi que les semaines à venir, divers contrôles et maintenance ont et auront lieu dans les bâtiments publics :

- Desautel : Extincteurs, SSI, BAES, Désenfumage
- Bureau Véritas : vérifications installations électriques et gaz, contrôle quinquennal des ascenseurs.
- CGM : maintenance et contrôle des radiants de la salle polyvalente
- Technivap : nettoyage des réseaux d'extraction des buées grasses des zones de cuisson
- Abitibi : Maintenance des systèmes de chauffage fioul et gaz

- Logement de la Maison DELORME : À la suite de la libération d'un appartement situé au rez-de-chaussée de la Maison DELORME la commission Bâtiments a effectué une visite des lieux le samedi 3 octobre afin d'évaluer les travaux nécessaires. Ceux-ci étant relativement importants, plusieurs devis seront demandés rapidement afin de permettre la remise en location du logement dans les meilleurs délais.
- École maternelle – Descente d'eau pluviale
- Un devis a également été signé pour remplacer la descente d'eau pluviale située sur le mur de l'école maternelle. En raison de la configuration particulière du bâtiment et de l'impossibilité d'utiliser une échelle, l'intervention nécessitera l'intervention d'un cordiste. Les travaux seront réalisés dans les prochains jours.

COMMISSION COMMUNICATION

- La municipalité remercie les administrés ayant répondu au questionnaire sur les modes de diffusion des comptes rendus du conseil municipal. Le coupon-réponse n'ayant pas produit les résultats escomptés : peu de demandes de diffusion par email. La commission étudie actuellement d'autres solutions. Un sondage est mené auprès des communes voisines afin d'identifier les dispositifs mis en place et leur efficacité.
- L'application mobile CityAll permet à chacun de recevoir directement toutes les actualités de la commune en la téléchargeant simplement sur son smartphone. Un flyer explicatif est disponible en fin de compte-rendu afin de guider les administrés dans la démarche et garder ainsi toujours "COURZIEU dans votre poche". Si vous souhaitez diffuser des informations ou des événements, le contenu est à envoyer 2-3 semaines à l'avance, à l'adresse : Commission.Communication@courzieu.fr

DÉLÉGATIONS EXTÉRIEURES

- Maison de santé – La Giraudière : Comme évoqué au cours des derniers mois, le projet d'Incubateur de Santé Solidaire (ISS) avance rapidement. L'aménagement du bâtiment de l'ancienne gare de La Giraudière est quasiment achevé afin de pouvoir accueillir ce nouveau dispositif, dont l'ouverture au public est prévue début novembre. Une secrétaire médicale a été recrutée et les équipements nécessaires à l'installation des médecins vont prochainement être mis en place. Trois cabinets médicaux seront ainsi aménagés :
 - le Dr Péchalat, récemment parti à la retraite, assurera des permanences au sein de l'ISS 2 jours par semaine ;
 - un docteur junior, jeune médecin diplômé, rejoindra également le dispositif dès le mois de novembre ;
 - le troisième cabinet sera mis à disposition de médecins du secteur, qui pourront y assurer des consultations à tour de rôle.La commune se réjouit particulièrement de l'aboutissement de ce projet, qui constitue une première étape vers l'installation durable de médecins à La Giraudière. La réussite de cet incubateur est essentielle pour favoriser, à

terme, l'installation pérenne de professionnels de santé sur la commune.

Nous invitons donc les habitants à réserver le meilleur accueil aux médecins qui interviendront au sein de l'ISS, afin qu'ils puissent découvrir Courzieu dans les meilleures conditions et avoir envie de s'y installer durablement.

À terme, la pérennisation de ce dispositif pourra permettre d'envisager la construction d'une nouvelle maison de santé sur le terrain acquis par le SIVOM via EPORA à proximité de l'ancienne gare.

Une communication plus détaillée sur le fonctionnement de l'ISS, les médecins présents et les modalités de consultation sera réalisée dans les prochaines semaines, dès que l'ensemble des informations sera définitivement arrêté.

- SIPAG : Le 17 décembre une réunion de travail est prévue afin de savoir quels sont les objectifs à venir du SIPAG. Deux nouvelles assistantes sociales ont été recrutées dont l'une d'entre elle remplacera Madame Desroches aux permanences en Mairie de Courzieu
- CCPA : Mr Le Maire présente les deux rapports annuels sur la qualité et le prix des systèmes d'assainissement collectifs et non collectifs (SPANC) : RPQS 2025

Fin de séance : 22h55

Prochain conseil Municipal :
Mercredi 04 novembre 2026 à 20h

Le Maire
Jean-Bernard CHERBLANC

Secrétaire de séance